

---

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
DES PROJETS TERRESTRES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
pour le projet de poste au nord de  
Blainville à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV  
sur le territoire des villes de Blainville et  
de Mirabel par Hydro-Québec TransÉnergie**

**Dossier 3211-11-099**

**Le 28 août 2012**

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

**Québec** 

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de poste au nord de Blainville à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV sur le territoire des villes de Blainville et de Mirabel par Hydro-Québec TransÉnergie répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2012-02-03	Réception de l'étude d'impact
2012-05-02	Transmission de la première série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2012-06-20	Réception des réponses à la première série de questions et commentaires
2012-08-16	Transmission de la deuxième série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2012-08-20	Réception des réponses à la deuxième série de questions et commentaires

### 2. DESCRIPTION DU PROJET

La demande d'électricité est en croissance rapide sur la rive-nord de Montréal, particulièrement dans les Basses-Laurentides. Les postes desservant ce territoire atteindront bientôt la limite de leur capacité. La solution retenue par Hydro-Québec TransÉnergie afin de répondre à long terme aux besoins croissants en électricité de cette région consiste à construire un poste à 315-25 kV au nord de la ville de Blainville ainsi qu'une ligne d'alimentation à 315 kV.

Le poste sera construit près des pôles de croissance de la charge, sur un terrain boisé situé à l'est du boulevard Michèle-Bohec. Il sera initialement équipé de deux transformateurs de puissance de 66 MVA. Deux autres transformateurs de 66 MVA pourront être installés ultérieurement ce

qui permettra de répondre rapidement et de façon économique à la croissance future de la demande en électricité.

La ligne d'alimentation aura une longueur approximative de 5,8 km et sera supportée par 27 pylônes en acier, dont une quinzaine seront à encombrement réduit. Elle sera juxtaposée à une ligne à 735 kV existante sur une partie de son parcours et se raccordera à la ligne Chénier-Chomedey.

Le coût global du projet est estimé à 81,3 M\$, soit 53,1 M\$ pour le poste et 28,2 M\$ pour la ligne d'alimentation. La mise en service des nouveaux équipements est prévue pour l'automne 2014.

### 3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDEP, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère des Transports;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère du Tourisme;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- Environnement Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

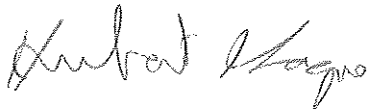
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste au nord de Blainville à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement*, janvier 2012, pagination multiple et 14 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste au nord de Blainville à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Mise à jour de la section 1.2 de l'étude d'impact*, juin 2012, 61 pages;

- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste au nord de Blainville à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Deuxième série, août 2012, 10 pages.*

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de juin 2009. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDEP.

## RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



**Hubert Gagné**, M.Sc.géogr.

Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres